

République Française  
Département des Pyrénées-Atlantiques

Nombre de membres 12  
En exercice 12  
Qui ont pris part à la délibération 11  
Date de la convocation : 30/10/2024

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DE LA  
COMMUNE DE NAVARRENX

SÉANCE DU 03 DECEMBRE 2025

L'an deux mil-vingt-quatre et le six novembre, les membres du Conseil Municipal de NAVARRENX se sont réunis au lieu habituel de leurs séances sous la Présidence de Mme Nadine BARTHE, Maire.

Présidence : Mme Nadine BARTHE

Présents : Mesdames BARTHE Nadine, LEMBEYE Natacha, SAUVE Magali, CHOPIN Marjorie, ROUGIER Tiphaine, LAVAUZELLE Nadia  
Messieurs CAZALETs Henri, PIERAGNOLO François, PUHARRE Michel, BOURROUILH Joël, GOICOCHEA Loïc

Absente : Mme DODOGARAY Christelle

Excusé : Néant

Secrétaire : M. CAZALETs Henri

**OBJET : REVISION DU LOYER DE BAIL DE LOCATION-GERANCE POUR LES 3 GITES COMMUNAUX avec effet au 01/03/2026**  
**Délibération n°03-12-2025**

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que suite à la délibération prise le 06/11/2024, le renouvellement de bail de location-gérance des 3 gîtes s'était établi à 1 200 € / mois à compter du 1<sup>er</sup> mars 2025, et jusqu'au 28/02/2026.

Les gérants ont présenté leur bilan à la commune. Notamment, 2017 nuitées ont été réalisées en 2024, et 2540 nuitées en 2025. La fréquentation est bonne.

Par délibération en date du 06/12/2023, les dispositions contractuelles du bail initial prévoyaient un loyer fixé à 1 500 € à N+1. Néanmoins, afin de conforter leur bilan, les gérants sollicitent un loyer de 1 300 € à compter du 1<sup>er</sup> mars 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des votants :

- Fixe le loyer de renouvellement de bail de location-gérance des 3 gîtes à **1 300 € / mois**, à compter du **1<sup>er</sup> mars 2026, et jusqu'au 28/02/2027**. Un avenant n° 02 sera établi en ce sens.

Fait et délibéré, à NAVARRENX, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Nadine BARTHE

